

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre

de Conseillers :

En exercice : 08 L'an deux mille vingt trois
Présents : 07 Le 06 Avril à 18h45 min
Pouvoir : 01 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents : 01 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M.
Christopher LATAPY, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Mars 2023

Étaient présents : Christopher LATAPY, Romain OPILLARD, Sylvie GRAY-LAGAHUZERE, Sophie BAEZ, Laurence CLEMENT-SALON, Julie BOUTOULLE, Ludovic MARTIN.

Absents excusés : M. Guillaume JOLLES qui a donné pouvoir à Mme Julie BOUTOULLE.

Mme Sophie BAEZ est élue secrétaire de séance.

OBJET : 2023-016 DEMANDE DE FDAEC 2023 ET AUTORISATION DONNEES A MONSIEUR LE MAIRE DE DEPOSER LA DEMANDE ET D'EFFECTUER TOUTES LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES

À la suite de la réunion avec les Conseillers Départementaux de notre territoire, M. Le Maire signale que le montant accordé à la commune au titre du FDAEC 2023 est de 8.000,00 €.

M. le Maire propose :

1- Les projets suivants :

PROJETS	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
ENEDIS (raccordement du hangar)	1109.40	1331.28
PANNEAUX (adressage)	3228.78	3946.54
ELECTRICITEHANGAR (matériel)	706.88	848.26
Huisseries Logement	594.00	712.00

SOCOTEC (Consensuel)	300.00	360.00
Installation électrique (main d'œuvre)	340.00	408.00
Cuisine (logement communal)	3210.30	3852.36
Raccordement Hangar en eau	2211.00	2653.20
TOTAL DES PROJETS	11760,36	14111.64

2- Financement :

FDAEC ACCORDE	8000.00 €
RESTE A CHARGE COMMUNE	3760.36 €
TOTAL	11760.36 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve à l'unanimité la proposition,
- donne autorisation à M. Le Maire de déposer la demande FDAEC 2023 pour un montant de 8.000,00 €,
- donne autorisation d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour cette demande.

Vote :

Pour : 08/08

Contre : 00/08

Abstention : 00/08

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

M. Christopher LATAPY
Le Maire



Mme Sophie BAEZ
Secrétaire de Séance

